

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Accompagnant Educatif

Petite Enfance

Niv. 3

CAP



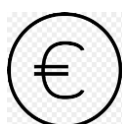
Prérequis

L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus. Cette formation est réalisable après un CAP ou un BAC Professionnel. Il faut être âgé de 18 ans minimum au 31/12 de l'année de l'examen. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Une autonomie dans le travail scolaire et dans les périodes de formation en milieu professionnel est une nécessité. Une motivation et un projet de métier dans le secteur de la petite enfance.








Délai d'accès







Début de la formation début septembre si contrat signé. Pré-inscription à partir de février (Portes Ouvertes). RDV de validation du projet avec la responsable de formation. Prendre RDV auprès de notre secrétariat au 02 40 87 15 12. Inscription définitive à l'obtention de la fiche d'engagement de l'employeur.



Tarif (20-21)

Formation gratuite pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO.
Frais annexe : foyer 10 €
Restauration midi : 5.37 € par repas (aide de 3€/repas) – Tarifs 20-21
Possibilité d'hébergement en internat sur le site de DERVAL (aide de 6€/nuitées). Contact au 02 40 07 72 72.
Apprenti **salarié** de son employeur selon barème en vigueur.
Simulateur du portail de l'apprentissage :
https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_6238/simulateur-alternant

	Durée	Formation de 315 h sur 1 année 45 jours en UFA sur 1 année 170 jours (34 semaines) chez le Maître d'apprentissage sur 1 année										
	Lieux d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ● Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : crèches collectives, crèches familiales, micro-crèches, etc... ● Les écoles maternelles, centres de loisirs, <p>La recherche de l'employeur par le candidat, est un premier pas en l'apprentissage.</p>										
	Objectifs	Le titulaire du CAP AEPE a la capacité d'exercer auprès d'enfant de moins de 6 ans, dans le respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il est l'un des premiers éducateurs de l'enfant. Il a la capacité d'accompagner le développement du jeune enfant, d'exercer son activité en accueil collectif et individuel.										
	Aptitudes	<table border="0"> <tr> <td>Relationnel</td> <td>Politesse</td> </tr> <tr> <td>Polyvalence</td> <td>Autonomie</td> </tr> <tr> <td>Organisation</td> <td>Discrétion</td> </tr> <tr> <td>Patience</td> <td>Bonne humeur</td> </tr> <tr> <td>Attention</td> <td></td> </tr> </table>	Relationnel	Politesse	Polyvalence	Autonomie	Organisation	Discrétion	Patience	Bonne humeur	Attention	
Relationnel	Politesse											
Polyvalence	Autonomie											
Organisation	Discrétion											
Patience	Bonne humeur											
Attention												
	Compétences	<p>Contenus de la formation :</p> <p>EP 1 – Accompagner le développement du jeune enfant + PSE 245 h</p> <ul style="list-style-type: none"> → PSE → Cadre juridique → Développement et autonomie de l'enfant → Biologie humaine → Activité (théorie + pratique) → Soins → Cadre juridique <p>EP 2 – Exercer son activité en accueil collectif 49 h</p> <ul style="list-style-type: none"> → Communication → Pédagogie → Hygiène des locaux → Etude de cas → PSC1 <p>EP 3 – Exercer son activité en accueil individuel 21 h</p> <ul style="list-style-type: none"> → Cuisine et gestion des stocks + pratique → Projet d'accueil + préparation EP3 → Examen blanc <p>TOTAL 315 h</p>										

	<p>Méthodes mobilisées</p>	<p>Salles de cours équipées en wifi et matériel vidéo Salles professionnelles (Cuisine pédagogique, Salle santé, Salle animation)</p> <p>Apports théoriques Apports méthodologiques</p> <p>Entraînement de présentation à l'oral Mise en situation pratique : jeux de rôle Témoignages de professionnels du secteur Analyse de pratiques Mise en situation d'examen Simulation d'entretien Entretiens et appuis individualisés (vie de classe, suivi de stage)</p>
	<p>Modalité d'évaluation</p>	<p>Évaluation par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via Ecole Directe. Epreuve Terminale en juin (inscription en candidat individuel).</p>
	<p>Accessibilité</p>	<p>Pour toute question sur les conditions d'accès et d'accueil des personnes en situation de handicap, nous contacter. Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique réponds aux spécificités des différentes notion de handicap : adeline.bellanger@cneap.fr</p>
	<p>Examen et Rupture de contrat</p>	<p>1^{ère} année en apprentissage. Pas de candidats présentés à ce jour. Taux de réussite en FI en 2020 : 78 % Taux de ruptures en FI en 2020 : 5.5 %</p>
	<p>Poursuite d'étude</p>	<p>Formation d'auxiliaire de puériculture Concours d'ATSEM</p>
	<p>Insertion professionnelle</p>	<p>Structures d'accueil collectif de la petite enfance (crèche, halte-garderie), Ecoles privées ou publiques, Garde d'enfants au domicile des parents ou du titulaire, Mairies, communautés de communes (animateur TAP, animateur en centre de loisirs),</p>

  	Contact	<p>UFA du Lycée St Clair – Site de BLAIN 3 Rue Jean XXIII 44130 BLAIN 02.40.87.15.12 blain@cneap.fr</p>
---	----------------	---